



isolation thermique – acoustique combinée en neuf ou en rénovation, en construction bois ou maçonnée

atelier technique

>>> Développement durable et QEB

[Agenda complet
des formations](#)



PROGRAMME

1. **Rappel des fondamentaux** en thermique et en acoustique
2. **Les oppositions** entre isolation thermique et isolation acoustique
3. **Les convergences** entre isolation thermique et isolation acoustique
4. **Ateliers : étude de solutions d'isolation combinée**, selon les propositions apportées par les participant(e)s :
 - mur extérieur
 - paroi séparative
 - plancher bas
 - plancher séparatif

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

> **Connaître** les **oppositions** et les **convergences** entre le **domaine thermique** et le **domaine acoustique**

> **Être capable d'élaborer** et de mettre en œuvre **dans un même geste architectural** des **solutions d'isolation combinée** en neuf ou en rénovation, en construction bois ou maçonnée

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation power point, étude de cas concrets, exercices

> **Les supports de cours** seront remis aux participants

> Taille du groupe : max. 13 personnes (dans les conditions sanitaires actuelles)

PRÉREQUIS

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire

Aspects théoriques fondamentaux en thermique et acoustique acquis.

INTERVENANTS

Franck JANIN et **Jean Louis BEAUMIER**, auteurs de l'ouvrage « **Isolation thermique – acoustique, solutions combinées** » paru aux éditions *Terre Vivante*

Franck JANIN, gérant et ingénieur thermicien spécialisé dans la construction passive et écologique, HELIASOL.

Jean Louis BEAUMIER, ingénieur, conseiller en acoustique de l'éco-construction, travaille sur l'emploi des éco-matériaux pour l'isolation acoustique.

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, artisans, entreprises du bâtiment...

VALIDATION

Attestation de fin de formation et attestation d'assiduité

DURÉE & LIEU

1 jour de formation soit 7,5 heures (9h00 – 18h00)

Lieu : Ordre des Architectes, 7 rue Duhamel 69002 Lyon

TARIF & PRISE EN CHARGE

Tarif : 370 € HT (444 € TTC)

& tarif préférentiel : 320 € HT (384 € TTC)

pour une inscription à 2 ou + et pour les ancien.ne.s stagiaires QEB/DDQE

[Formation prise en charge par les OPCO \(FIF-PL, OPCO-PE, Fafiec, Constructys...\)](#) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

CONTACT

Scop les 2 rives

12 rue St Cyr

F-69009 Lyon

www.scop-les2rives.eu

Céline ROOS

Tél : 04 72 20 08 95

celine.roos@scop-les2rives.eu

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060
69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
SIRET : 539 062 117 00012



FICHE D'INSCRIPTION



Vous pouvez vous inscrire à nos formations :

1. en remplissant [notre formulaire en ligne \(lien\)](#)
2. en envoyant cette fiche d'inscription par mail : secretariat@scop-les2rives.eu

STRUCTURE : _____

Adresse _____ CP _____ Ville _____

Nom de l'OPCO _____

EMPLOYEUR :

NOM _____ Prénom _____

Fonction _____

STAGIAIRE :

NOM _____ Prénom _____

Profession _____ Adresse e-mail _____

N° tél. _____ N° port. _____

Je souhaite m'inscrire à la formation _____

Date(s) : _____

Formation en présentiel | Ville : _____

Formation en Classe virtuelle

Tarifs préférentiels :

Je m'inscris avec un.e autre stagiaire : _____ (nom et prénom)

Je bénéficie d'une réduction en tant qu'ancien.ne stagiaire formation longue QEB/DDQE

Fait à _____ **Le** _____ **Signature**

Nous prendrons contact pour l'établissement de la convention de formation dès réception de cette fiche / remplissage du formulaire en ligne

Et pour toute demande d'information complémentaire :

Hélène LUDMANN, +33 6 61 87 36 63 – helene.ludmann@scop-les2rives.eu

Céline ROOS, +33 6 75 46 73 27 - celine.roos@scop-les2rives.eu